

RENTÉE 2026 : IMPRÉPARATION, MÉPRIS ET ENTÊTEMENT ...

Lors des discussions sur le calendrier des examens de la session 2026, la CGT Éduc'action avait proposé que **les épreuves se déroulent le matin** pour anticiper une éventuelle canicule. Le ministère était resté sourd à cette demande, et les épreuves du bac professionnel ont eu lieu, dans une chaleur accablante, plaçant les élèves et les personnels dans des conditions pénibles voire dangereuses.

Pour la session 2027 les épreuves se dérouleront à partir du 7 juin et uniquement le matin. Au-delà des aménagements de raison, **l'urgence réside dans la rénovation du bâti scolaire.**

L'introduction de la **correction dématérialisée** des copies à laquelle la CGT Éduc'action est opposée, a été **imposée sans concertation**. Elle a dégradé le travail collectif et collaboratif des personnels, et remis en cause l'équité de traitement des élèves. La CGT Éduc'action exige à minima dans un cadre national, **des décharges de service allouées à la hauteur de la charge de travail demandée.**

Alors que **le parcours « Y » est un échec**, le ministre s'entête à le maintenir. Entre novembre et début avril, les élèves du module « insertion professionnelle » feront, dans la continuité ou pas de leur PFMP, deux semaines supplémentaires, sécables et gratifiées. Ce module est corrélé avec le dispositif Avenirpro. Pour celles et ceux optant pour le module « poursuites d'études », ces deux semaines seront consacrées à préparer leur admission via Parcoursup dans un hypothétique BTS. Même réduit et

déplacé dans l'année, ce parcours est inutile et va engendrer désorganisation et absentéisme ! **La CGT Éduc'action revendique son abrogation.**

Le décès de plusieurs mineurs en stage a contraint le gouvernement à reconnaître, à demi-mot, la dangerosité de l'entreprise. Pour l'instant, **les réponses institutionnelles ne sont pas à la hauteur.** Pour la CGT Éduc'action, il n'y a pas de fatalité et des solutions existent pour protéger la jeunesse. **Il faut transformer les PFMP en stage de pratique et d'observation, les réduire et les sécuriser.** Pour la CGT Éduc'action il faut travailler sur trois plans : former et prévenir en doublant les heures de PSE et d'éco-droit, accorder de nouveaux droits aux élèves mineur-es comme **un droit de retrait face à des dangers graves et imminents ou des situations de Violences Sexistes et Sexuelles**, sanctionner les entreprises coupables en renforçant les moyens de l'inspection du travail.

Comme à chaque rentrée, **le nombre d'élèves non-affectés va être important** et va se traduire par du surbooking, des retards d'affectation ou de la déscolarisation. Plutôt que de favoriser l'apprentissage à grands coups d'argent public, il y a nécessité à augmenter les capacités d'accueil des lycées professionnels **notamment par la création de formations répondant aux enjeux écologiques et aux besoins sociaux.**

Le lycée professionnel a subi **deux réformes réactionnaires lors des quinquennats Macron.** Leur bilan est **catastrophique**, nous vous proposons d'en faire l'analyse.



UN LYCÉE PROFESSIONNEL AU SERVICE DU MONDE ÉCONOMIQUE



Ces deux réformes reposent sur un a priori idéologique : le mythe de l'entreprise formatrice et insérante ; et sur une volonté assumée de toujours plus rapprocher l'École de l'entreprise. Cela se manifeste, d'une part par la présence de plus en plus prégnante de l'entreprise et de ses normes dans les contenus de formation et des dispositifs tel qu'Avenirpro. Et d'autre part, par le fait que le lycée professionnel, ses élèves et ses personnels sont des instruments pour répondre aux besoins en « employabilité immédiate » du patronat. La CGT Educ'action refuse que le lycée professionnel perde sa mission émancipatrice et que la jeunesse des classes populaires soit réduite à de la main-d'œuvre sous-qualifiée, sous-payée et corvéable à merci.

UN APPAUVRISSEMENT DES CONTENUS DE FORMATION

Cet appauvrissement est la conséquence directe des **pertes d'heures considérables dans les disciplines générales et professionnelles** (entre 12 et 15 semaines de cours en moins pour les bacs pro), et de la mise en place de dispositifs utilitaristes (co-intervention et chef-d'œuvre). De même, les familles de métiers auxquelles sont soumises certaines spécialités (contrairement à l'apprentissage) et l'organisation chaotique d'un « parcours différencié », renvoyé à l'autonomie des établissements, ont encore réduit le temps de formation globale à un niveau historiquement bas. **Cette baisse du temps d'enseignement s'attaque frontalement aux objectifs émancipateurs du lycée professionnel.**

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE UNE AUGMENTATION DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT PAR LA RESTITUTION DE TOUTES LES HEURES SUPPRIMÉES PAR CES DEUX RÉFORMES.

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE UN LYCÉE PROFESSIONNEL ÉMANCIPATEUR PERMETTANT L'ACCÈS À UNE SOLIDE CULTURE GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE.

UNE ATTAQUE SUR LA QUALIFICATION ET LES POURSUITES D'ÉTUDES



**LYCÉE PATRONAL
COMPÉTENCES
ENTREPRISE
EMPLOYABILITÉ**

De multiples dispositifs ont **attaqué la formation et la reconnaissance de la qualification** des élèves de la voie professionnelle. Ces attaques contre la qualification et les diplômes sont en adéquation avec les demandes du MEDEF, d'ailleurs le patronat de la métallurgie a déjà supprimé les références aux diplômes dans la convention collective. En ce sens, le **détricotage des diplômes en « blocs de compétences » a pour objectif d'individualiser les relations salariales** et de rémunérer le ou la salarié-e en fonction des compétences requises pour le poste de travail occupé.

La mise en place des « **familles de métiers** » a compliqué l'orientation des élèves et renforcé l'orientation subie et genrée. Elle a aussi **entraîné une déspecialisation** de l'année de 2^{nde} Bac Pro. Les organisations sont différentes selon les académies et selon les offres de formation des établissements, par

conséquent le caractère national des diplômes est fragilisé.

Le développement des certificats de spécialisation se fait au détriment du niveau de qualification des élèves. **L'objectif propédeutique du bac professionnel est remis en question.** Cette volonté de développer des formations courtes et « insérantes », répondant aux besoins à court terme des entreprises du bassin d'emploi, se fait au détriment des possibilités de poursuites d'études.

Le ministère prend prétexte du décrochage des élèves de Bac Pro en BTS pour promouvoir ces Bac +1 non qualifiants. Pour la CGT Educ'action il faut remédier aux difficultés sociales et scolaires des élèves en les accompagnant vers la réussite par **la création d'une classe passerelle en BTS !**



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ET DES QUALIFICATIONS EN LIEN AVEC LES CONVENTIONS COLLECTIVES ET LES SALAIRES.



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE L'ARRÊT DE LA RÉNOVATION DES DIPLÔMES EN BLOCS DE COMPÉTENCES ET LE RETOUR DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS LES CPC.



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE L'ABANDON DU CCF ET DE L'ÉVALUATION PAR COMPÉTENCES.

L'un des objectifs des réformes de la voie professionnelle, notamment par l'utilisation de la carte des formations est de mettre en adéquation l'offre de formation et les besoins en main d'œuvre des entreprises locales. Dans un contexte de **concurrence avec l'apprentissage** il s'agit de fermer pour la rentrée 2027, **25% des formations qui mènent insuffisamment à l'emploi** ou à la poursuite d'études ; en particulier dans le domaine du tertiaire administratif.

En contrepartie, des ouvertures sont prévues dans les secteurs dits en tension (industrie, services à la personne, numérique, énergie, bâtiment durable, mobilités douces, etc.). Pourtant, si ces métiers sont en tension c'est bien à cause des contrats de travail précaires, de salaires faibles et de conditions de travail inacceptables. Qui plus est ces ouvertures sont souvent synonymes de formation non-qualifiantes car elles se font sous forme de formations complémentaires d'initiative locale (FCIL), de colorations ou de certificats de spécialisation.

Un pas supplémentaire a été franchi avec la **signature d'une nouvelle Convention de Coopération avec le MEDEF le 14 avril 2026** pour une durée de trois ans, traduisant la volonté d'ingérence toujours plus grande de cette organisation en particulier au sein de la voie professionnelle. L'objectif affiché est de « **faire coïncider les attentes des jeunes générations avec celles du monde économique et les besoins en compétences au sein des territoires** ». Pour cela la convention réaffirme l'importance des PFMP ainsi que le mythe du rôle formateur de l'entreprise et ce dès le collège, sans aucune référence aux risques encourus par les élèves en stage.



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE UNE CARTE DES FORMATIONS QUI RÉPONDE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES, DE RELOCALISATION INDUSTRIELLE ET AUX BESOINS SOCIAUX.



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE UNE RÉDUCTION ET UNE SÉCURISATION DES PFMP NOTAMMENT PAR L'OBTENTION D'UN DROIT DE RETRAIT FACE À UN DANGER GRAVE OU IMMINENT ET FACE À DES SITUATIONS DE VSST.

LA CONCURRENCE DÉLOYALE DE L'APPRENTISSAGE

Depuis la loi « **Liberté de choisir son avenir professionnel** » de 2018, l'apprentissage est présenté comme la voie « royale » pour les jeunes qui veulent accéder à un diplôme professionnel et s'insérer dans l'emploi. Non seulement cette loi a **libéralisé le marché de l'apprentissage** mais elle a aussi **amoindri les droits des apprenti-es** et **baissé le financement de la voie professionnelle sous statut scolaire** en diminuant la part hors-quota de la taxe lui revenant.

Lycée
Professionnel
atraton

Avec tous les dispositifs d'aide mis en place par le gouvernement pour soutenir l'objectif affiché par le Président Macron d'atteindre le million d'apprenti-es en fin de mandat, le nombre d'apprenti-es a explosé au détriment du nombre d'élèves dans la voie professionnelle. De 306 000 en 2017 on est passé à 879 000 en 2024.

Mais **ce développement incontrôlé de l'apprentissage coûte très cher aux finances publiques**. Ce sont ainsi plusieurs milliards d'euros qui lui sont consacrés annuellement avec deux objectifs essentiels : aider à l'embauche pour les contrats d'apprentissage, financer l'offre de formation privée (prise en charge des coûts pédagogiques par la puissance publique).

L'apprentissage représente ainsi un coût pour les finances publiques **de 14,9 Md€ en 2023, contre 6,1 Md€ en 2018**, sans compter les fraudes : 1,5 milliard d'argent public perdu par an. Le coût moyen pour la formation hors entreprise pour un-e apprenti-e est estimé à 14 700 euros alors que la dépense pour un-e élève du second degré est de 11 320 euros en moyenne. **Les sommes dépensées sont bien supérieures à celles d'un parcours similaire dans la voie scolaire alors que celle-ci manque cruellement d'investissement.**



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE QUE L'APPRENTISSAGE NE SOIT POSSIBLE QU'APRÈS 18 ANS.

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE L'ABROGATION DES DÉCRETS REBSAMEN ET DE LA LOI « LCAP ».

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, ATTAQUE SUR LE STATUT ET GEL DES SALAIRES

Les réformes ont dégradé nos conditions de travail : baisse des horaires disciplinaires, empilement de dispositifs chronophages et sans intérêt pédagogique, contenus de formation appauvris, difficultés croissantes pour trouver des PFMP et assurer leur suivi, services morcelés, multiplication des missions et surcharge administrative liée au développement de la dématérialisation. À cela s'ajoutent **des établissements souvent vétustes qui oscillent suivant les saisons entre passoires et bouilloires thermiques, des ateliers insuffisamment équipés**. Ces conditions de travail déplorables nuisent à la santé des élèves et des personnels et participent à la perte de sens du métier.



Dans le même temps, le gouvernement poursuit la **remise en cause de notre statut**. Développement de l'apprentissage par le « mixage » des publics, volonté d'annualiser le temps de service, recours accru aux HSA, au Pacte, à la contractualisation et aux professeur-es associé-es : autant de **mesures qui précarisent nos métiers et individualisent les rémunérations**. Alors que près d'un quart des enseignant-es de lycée professionnel sont contractuel-les, aucune réponse n'est apportée à la crise d'attractivité. Les salaires restent gelés, les pertes de pouvoir d'achat s'accumulent et aucune revalorisation générale n'est annoncée.



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE L'ABROGATION DES RÉFORMES MACRON DE LA VOIE PROFESSIONNELLE



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE UN PLAN D'URGENCE QUI REDONNERA DU SENS À LA VOIE PROFESSIONNELLE POUR LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES .



LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE DE TOUS LES PERSONNELS DE 400€/NET ; UN DÉGEL DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE AVEC LE RATTRAPAGE DES PERTES ANTÉRIEURES ; L'INDEXATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE SUR L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION ; ET L'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.

LA CGT ÉDUC'ACTION APPELLE LES PERSONNELS

À SE RÉUNIR EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DÈS LA RENTRÉE POUR DÉBATTRE DES ATTAQUES INÉDITES PORTÉES À L'ENCONTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE SES AGENT-ES, ET À DÉBATTRE DE LEURS REVENDICATIONS.

TOU-TES EN GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE POUR...

- ✓ **UN STATUT PLUS PROTECTEUR**
- ✓ **DES CRÉATIONS DE POSTES**
- ✓ **UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES**



CGT Éduc'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655

unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteducation



@cgteduc.fr